



# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉDITION 2010

COMMERCE | ARTISANAT | SERVICES | INDUSTRIE

## DOSSIER DE PRESSE

## ■ SOMMAIRE

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Communique de presse .....                                                                       | 2  |
| Présentation de la troisième édition<br>du concours régional de<br>la création d'entreprise..... | 5  |
| Les gagnants de l'édition 2009 .....                                                             | 11 |



## ■ COMMUNIQUE DE PRESSE

3<sup>ème</sup> édition du Concours régional de la création d'entreprise

Pour la troisième année consécutive, la Région Guadeloupe lance le Concours régional de la création d'entreprise. Ouvert à partir du vendredi 28 mai, il se clôturera le 8 octobre prochain.

Cette compétition initiée en 2008, par le président du Conseil régional, s'inscrit dans la politique de développement économique de la collectivité régionale, axée sur le soutien aux entreprises, tout au long de leur existence.

Ainsi, le Concours valorise les entreprises de moins de trois ans, particulièrement attractives, de par la qualité de leur produit, leur positionnement sur le marché, mais aussi de par le service apporté à leur clientèle.

En récompensant ces jeunes structures, la Région entend aussi leur donner un coup de pouce à une période souvent cruciale pour leur pérennité et leur essor.

D'ailleurs, la nouveauté de cette édition réside dans l'augmentation des dotations attribuées aux lauréats, et ce dans les quatre secteurs : commerce, artisanat, service et industrie. Elles progressent de 5.000 €, dans les trois premières catégories et de 10.000 € dans la dernière.

Qui succèdera cette année à Choukasik, Options motors, Profils Caribes et Dynamiss, les lauréats 2009 ?





# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

EDITION 2010



L'an dernier, avec l'ouverture d'une nouvelle catégorie « l'Industrie », ce sont 22 dossiers qui ont été retenus par le jury composé de représentants de la commission du développement et des interventions économiques du Conseil régional, de l'ordre des experts comptables, d'OSEO, de socioprofessionnels et de partenaires.

12 lauréats ont été honorés par des prix allant de 5 000 à 15 000 €, attribués le 4 décembre 2009, lors d'une cérémonie de récompense, au Word Trade Center.

Quatre parrains issus du monde économique, Denis Brudey, Gervaise Pommier, Raymond Luce et Daniel Erlong ont été choisis pour accompagner les lauréats tout au long de leur parcours. Enfin, l'entreprise « Cinthi Délices, traiteur » a reçu le coup de cœur du jury.

Malgré un contexte économique difficile, la Région Guadeloupe a tenu cette année encore, à lancer une nouvelle édition du Concours afin d'encourager la création d'activités et d'emplois, tout en soutenant et promouvant l'inventivité entrepreneuriale et citoyenne, adaptée à l'économie locale.

## ■ PRESENTATION DU CONCOURS REGIONAL EDITION 2010

### VALORISER LES ENTREPRISES INNOVANTES

Aide au démarrage d'activité ou à l'investissement, sans oublier la subvention globale, la Région Guadeloupe, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, est le premier soutien des entreprises guadeloupéennes.

Avec le Concours régional de la création de l'entreprise, la collectivité encourage les jeunes entreprises, de moins de trois ans, à une période de leur existence jugée déterminante pour leur croissance.

Le positionnement de la compétition s'explique par la volonté de l'exécutif régional de mettre en valeur le dynamisme de la création d'entreprise dans les quatre secteurs ouverts au concours, à savoir **le commerce, l'artisanat, les services et l'industrie**.

Après le succès des deux éditions précédentes, le président du Conseil régional a tenu à valoriser ce Concours en donnant un coup de projecteur sur la catégorie « Industrie ». Cette année, il est doté d'un premier prix d'un montant de 25.000 €.

#### A NOTER !

Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul dossier. Un projet peut être porté par plusieurs personnes physiques dont une seule peut être candidate.





## QUATRE SECTEURS OUVERTS AU CONCOURS

La compétition s'adresse aux entreprises relevant des secteurs suivants :

- Artisanat - Commerce - Services - Industrie

## QUI PEUT CONCOURIR ?

Tous les créateurs d'entreprise résidant en Guadeloupe, quels que soient leur âge et le statut de leur structure, présentant une activité artisanale, de commerce, de prestation de service, d'agro-alimentaire, d'industrie installée et développée sur le territoire guadeloupéen. *(Exclusion faite des sociétés civiles immobilières, des Sociétés d'exercice libérale à responsabilité limitées, des professions libérales, des Sociétés civiles de moyens, des groupements d'intérêt économique)*

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir créé ou repris l'activité entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010 *(prise en compte de la date de l'immatriculation de l'entreprise)*
- Avoir clôturé au moins un exercice comptable
- Montrer la qualité environnementale de la création
- Mettre en avant son caractère innovant
- Etre à jour au regard des administrations fiscales et sociales *(Les moratoires avec les organismes fiscaux et sociaux sont pris en compte)*

## LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé de 17 membres :

- un président de jury (le président du Conseil régional) ou son représentant ;
- le président de la commission du développement économique
- un représentant de la commission du développement économique
- un représentant de la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) ;
- un représentant d'un établissement financier (OSEO)
- quatre socioprofessionnels
- un chef d'entreprise
- deux partenaires
- un représentant de l'ordre des experts comptables
- un représentant des chambres consulaires
- un représentant d'une compagnie aérienne

## LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

Le jury examine l'ensemble des candidatures et effectue une présélection par catégorie.

Les critères d'évaluation sont les suivants :





# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

EDITION 2010

DOSSIER DE PRESSE

- le parcours et la qualité entrepreneuriale du créateur
- la viabilité économique de l'entreprise
- la motivation et la capacité du créateur à développer son entreprise
- l'innovation du produit
- la qualité du dossier

Le jury choisit par catégorie, un maximum de cinq entreprises finalistes. Les candidats sont auditionnés lors d'une visite du jury, au sein de leur structure.

## LES PRIX

Après la délibération du jury, les candidats finalistes seront conviés à la cérémonie officielle de remise de prix, au cours de laquelle seront dévoilés les lauréats de chaque catégorie.

Trois prix seront décernés par catégorie

|                               | Artisanat | Commerce | Service  | Industrie |
|-------------------------------|-----------|----------|----------|-----------|
| Prix du meilleur entrepreneur | 20 000 €  | 20 000 € | 20 000 € | 25 000 €  |
| 2° prix                       | 15 000 €  | 15 000 € | 15 000 € | 20 000 €  |
| 3° prix                       | 10 000 €  | 10 000 € | 10 000 € | 15 000 €  |

En plus des douze lauréats primés, deux coups de cœur seront décernés par le jury. Ils recevront un prix de 3000 € chacun.

## LE RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier d'inscription peut être retiré à :

- L'Hôtel de Région  
Avenue Paul Lacavé - Petit-Paris 97100 Basse-Terre
- L'Espace Régional du Raizet  
Avenue du Général de Gaulle 97130 Abymes
- La Maison Régionale des Entreprises  
Immeuble Le Squale ZAC de Houelbourg Sud II 97122 Baie-Mahault

Les internautes pourront également télécharger le dossier d'inscription ainsi que le règlement du concours sur le site de la Région : [www.cr-guadeloupe.fr](http://www.cr-guadeloupe.fr)





# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

EDITION 2010



## ■ LE CALENDRIER

- Ouverture du concours : vendredi 28 mai 2010
- Clôture des candidatures : vendredi 8 octobre 2010
- Cérémonie officielle de remise des prix : vendredi 10 décembre 2010

### LE COUP DE CŒUR 2009

L'an dernier, le jury a récompensé l'entreprise « Cinthi Délices », distinguée « coup de cœur » 2009. Elle s'est vue attribuer un prix de 2000 €.

Se servant de sa double appartenance, indienne et guadeloupéenne et bénéficiant d'un savoir-faire culinaire des deux communautés, Cinthiana Baladine crée des mets originaux conjuguant saveurs indiennes et caraïbes. Devant le succès grandissant de ces produits, elle espère intégrer la grande distribution et voir ses mets garnir les rayons des traiteurs.



## DOSSIER DE PRESSE

## ■ LES GAGNANTS DE L'EDITION 2009

### CATÉGORIE ARTISANAT

#### 1<sup>ER</sup> PRIX

##### CHOUKASIK EURL

Sylviane COQUERELLE  
*Fabrication de pâtisserie  
aux fruits exotiques,  
chocolaterie et confiserie*

Passionnée depuis son enfance par la pâtisserie et ayant hérité du savoir-faire de sa grand-mère, elle décide de se lancer dans ce créneau en créant Choukasik (littéralement : souche du sucre) à Port-Louis. L'entreprise allie les fruits locaux antillais avec de la confiserie, de la chocolaterie et de la pâtisserie.

#### 2<sup>ÈME</sup> PRIX

##### JBL BOUCHERIE

Jean-Bernard URSULET  
(44 ans)  
*Boucherie*

Boucher durant 19 ans, il décide d'ouvrir sa propre boucherie en juin 2008. Situé à Sainte-Anne, il propose des produits locaux de qualité afin de promouvoir la production locale. Il approvisionne également les supermarchés et les boulangeries du coin.

#### 3<sup>ÈME</sup> PRIX

##### ART'STYL

Eddy PETER (28 ans)  
*Coiffure*

Titulaire d'un CAP, d'un BP, d'un BN Coiffure et d'un BTS Management, Eddy PETER trouve l'opportunité de s'installer à Trois-Rivières en 2007. Vitrine de la mode, de l'innovation et de la création, il base ses atouts sur la bonne prise en charge du client, la réduction des délais d'attente et la vente de produits de qualité. L'entreprise emploie trois salariés et compte ouvrir un second salon.





# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉDITION 2010



## CATÉGORIE COMMERCE

### 1<sup>er</sup> PRIX

#### **SARL OPTIONS MOTORS**

Daniel SANCHEZ (33 ans)

*Vente de pièces et accessoires pour automobile, deux roues et bateaux.  
Pose de films teintés*

Titulaire d'une licence en droit, il est passionné par les véhicules automobiles et devient commercial durant quatre ans dans un centre automobile. Il fait de sa passion un métier en créant son entreprise en 2006. Il envisage l'agrandissement de sa structure avec une partie dédiée au lavage ainsi qu'à l'embauche d'un nouveau technicien et d'un comptable.

### 2<sup>ème</sup> PRIX

#### **BEBE MADRAS**

Coryse LOLLIA (38 ans)

*Fabrication de layettes, tous produits et accessoires de madras*

Guide touristique interprète durant quelques années, elle décide d'explorer ses grandes capacités manuelles et sa créativité, en créant sa petite entreprise artisanale. Bébé Madras confectionne des chaussures, vêtements, protège-carnets pour bébé à base du seul madras.

### 3<sup>ème</sup> PRIX

#### **AGRUB SARL**

Euloge Claude BIHARY (44 ans)

*Négoce de produits alimentaires. Processus d'industrialisation alimentaire*

Les deux associés créent en 2008 la Sarl Agrub qui stocke, conditionne, met en boîte ou transforme et revend les produits agricoles traités sur le local ou à l'export. Il s'agit par le biais d'une mûrserie d'offrir un produit local de qualité. Ils envisagent de s'équiper d'un véhicule frigorifique afin de maintenir toute la fraîcheur et la saveur aux produits transportés.

COMMERCE

## CATÉGORIE INDUSTRIE

### 1<sup>er</sup> PRIX

#### **EURL PROFILS CARAIBES**

Patrick IRIGOYEN (48 ans)

*Fabrication de profilés ouverts par déformation progressive*

Après 25 ans d'expérience dans le domaine de la construction, notamment en plomberie, zinguerie, charpente et couverture, il crée en 2007, l'Eurl Profils Caraïbes spécialisée en produits métalliques adaptés à l'environnement et au climat de la Caraïbe. Situé dans la zone industrielle de Jaula au Lamentin, l'entreprise, qui emploie quatre salariés, propose des profilés minces pour structures et charpentes métalliques destinées aux bâtiments collectifs, individuels, industriels et bureaux, des tôles ondulées et nervurées pour couverture et bardage, entre autres.

### 2<sup>ème</sup> PRIX

#### **CARIBBEAN STREET FOOD COMPAGNY**

Fred JULLIA (49 ans)

*Transformation, conservation de fruits et légumes locaux*

Fort d'une expérience dans l'hôtellerie, le transport aérien, la formation continue, le tourisme et ayant acquis diverses compétences tant dans les NTIC qu'en marketing, Fred JULLIA, décide de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise lorsqu'il se retrouve au chômage en 2007 ; et crée la Caribbean street food compagny.

Sa société située à Gourbeyre emploie trois salariés. Elle procède à la transformation, la fabrication et la distribution des denrées alimentaires liquides et solides, réalisés à partir de matières premières produites localement.



INDUSTRIE



# CONCOURS RÉGIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

EDITION 2010



**3<sup>ème</sup> PRIX**  
**JTM PRODUCTION SARL**  
Thomas JANKY (52 ans)  
*Production d'électricité*

Exploitant agricole depuis vingt ans, il décide d'améliorer le rendement de l'une de ses parcelles, largement exposée au soleil en créant la première centrale photovoltaïque de la Caraïbe, installée au sol. JTM Production s'inscrit durablement dans la démarche d'autonomie énergétique de la Guadeloupe tout en contribuant à l'aménagement du territoire, à la promotion d'énergie sans émission de gaz à effet de serre. L'entreprise prévoit l'embauche de deux salariés afin de développer l'élevage et la culture Bio.

## CATÉGORIE SERVICES

**1<sup>er</sup> PRIX**  
**DYNAMISS SARL**  
Jean SABIN (54 ans)  
*Dentisterie, chirurgie  
buccale et implantaire*

Fort de ses six années d'expérience dans le domaine de l'implantologie dentaire, il décèle un besoin non couvert par les différentes offres disponibles sur le marché de l'implantologie et décide en 2008 de créer son entreprise en se mettant au service de ces professionnels. Le centre d'implantologie dentaire régional (CIDR), le premier de France, situé au sein du centre médical Les Acacias de Baie-Mahault, a été conçu dans l'optique d'offrir aux professionnels de la santé dentaire, un environnement de qualité leur permettant d'intégrer avec succès l'implantologie à leurs pratiques. Le CIDR est aussi utilisé comme lieu d'apprentissage pour les omnipraticiens de Guadeloupe, de Martinique et de la France. L'entreprise entend développer son concept dans toute la Caraïbe, la France et à l'international.

## DOSSIER DE PRESSE



**2<sup>ème</sup> PRIX**  
**SMART PLAY**  
Johann CHANLOT  
*Publicité sur autobus*

Créée en 2006, Smart Play devient l'instigatrice de l'impression numérique des affichages sur adhésif, pour une qualité optimale et une durée de conservation plus longue que les supports d'affichage existants jusque-là. En partenariat avec les principaux réseaux de transport urbains et interurbains assurant une mission de service public, elle dispose d'une flotte de 130 véhicules, d'une équipe de maintenance ainsi que de partenaires dans les domaines de l'impression et de la pose, reconnus pour leur service de qualité.

**3<sup>ème</sup> PRIX**  
**MUSEE BITASYON  
COSTUMES ET  
TRADITIONS**  
Alicia BAUSIVOIR  
*Musée*

Architecte d'intérieur, Alicia BAUSIVOIR a décidé de créer avec ses parents, un musée à Périnet au Gosier.

Le musée Bitasyon Costumes et Traditions est la concrétisation d'une très longue période de travail du couple Bausivoir qui a débuté en 1980, enrichie de formations. De nombreux trésors accumulés lors de voyages, des recherches et confections ont fait de cet espace dédié à la vie d'autrefois, une page d'histoire incontournable de la Guadeloupe.

SERVICES







## **CONTACT PRESSE**

**Service relations presse & publications régionales  
Conseil régional de la Guadeloupe  
Tél : 0590 80 97 29**

**Hôtel de Région-Avenue Paul Lacavé-Petit Paris  
97100 BASSE-TERRE Cedex**